

La Grande-Fanfare de Roubaix, donnera le lundi 15 novembre, une soirée bachique, à 7 heures du soir, dans le grand salon de l'Hôtel des Pompiers.

Avant-hier, un ouvrier de MM. Isaac Holden, à Croix, Désire Vaneste, attaché à la grue mécanique du peignage, faisait un chargement de laine peignée. Au moment où la balle montait, il voulut s'assurer si elle était arrivée à hauteur et ce mouvement le renversa sur la garde-corps. En se raccrochant il porta la main sur un engrenage, elle y resta prise, et quand il put la dégager elle s'éleva horriblement mutilée. M. Spitaels, médecin, qui fit le premier pansement, jugea nécessaire l'amputation des trois principaux doigts de la main droite.

La semaine dernière, une meule appartenant à M. Désiré Crépel, cultivateur et cabaretier au hameau de Capereau, à Wasquehal, a été dévorée par un incendie, allumé, croit-on, par la malveillance. Deux femmes qui étaient à proximité de la meule, située à 50 mètres environ de la maison de M. Crépel, ont les premières signalé le feu et n'ont pu donner aucun renseignement tendant à faire découvrir l'incendiaire. Mais un tron fait dans une haie voisine a dû lui donner passage; on ne sait sur qui pointer les soupçons. M. Crépel ne se connaissant pas d'ennemi.

Un sieur C..., peintre, rue d'Inkermann, vient d'être arrêté pour attentat à la pudeur. Il a 34 ans.

Ce matin, vers 8 heures, une voiture chargée de charbon et appartenant à M. Jonville passait sur le quai de Leers. La berge étant très étroite, la voiture dégringola sur la pente du talus, et vint s'accrocher au canal. Cheval, conducteur, véhicule et chargement furent un moment en grand danger, car plus le conducteur tirait la bride pour essayer de se sauver de ce mauvais pas, plus le cheval reculait vers l'eau, enfin la voiture à moitié dans le canal se renversa et une partie du charbon fut versée dans l'eau; à cette perte s'est ajoutée celle que représente le bris de la voiture.

Le service de la stréte de Lille vient de faire une bonne capture.

Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, des voleurs se sont introduits à l'aide d'escalade et d'effraction dans le magasin de M. Loir-Lebon, à Denain, où ils ont enlevé vingt-deux montres en or et argent.

Vendredi soir, M. le commissaire central recevait une dépêche lui annonçant ce vol et donnant quelques renseignements sur les malfaiteurs qu'on avait vu rôder à Denain et qu'on soupçonnait être les auteurs de cet audacieux coup de main.

Dès samedi matin, il mit ses agents en route. Il avait appris que ces individus étaient à Lille, que l'un d'eux avait offert une montre en vente. Il s'agissait de ne pas les laisser sortir.

Les mesures prises par M. le commissaire central furent si bien ordonnées, et si fidèlement exécutées, qu'hier après-midi, trois individus furent arrêtés près de la porte de Gand, au moment de sortir de la ville.

Ils étaient encore munis d'une douzaine de montres; les autres avaient été vendues ou engagées au Mont-de-Piété. Ces trois individus, Ed. Dekeukelaere, H. Dabatier et Th. Hermann, sont des repris de justice de la pire espèce.

Vendredi vers onze heures et quart, grand émoi sur le quai des bains à Boulogne. Un préposé des douanes venait de s'apercevoir que le feu s'était déclaré à bord d'un bateau pêcheur, en ce moment amarré en face de la maison Nollen et Cie, et avait donné l'alarme.

Bientôt les secours arrivent de toutes parts, attirés par le son de la cloche de la Halle au poisson intelligemment employée. Ce furent d'abord la pompe de la compagnie du Nord, celle de la ville, les pompiers, les douaniers et nombre d'autres citoyens dévoués et résolus.

L'incendie avait éclaté à l'arrière du touge n° 1040, patron Dhocquincourt, dans la partie du bâtiment occupée par la machine à vapeur. Après deux heures de travail assidu on prit le parti, la mer montant, de couler le bateau; le touge fut sabordé et disparut sous l'eau.

Ce matin, on s'occupe de réparer la voie d'eau pratiquée hier, les dégâts, consistant principalement en voiture, cordages et pièces de la membrure brûlés, sont assez considérables, mais on ne saurait encore les évaluer avec exactitude.

Le n° 1040 était rentré hier au port avec un chargement de harengs. La dernière tonne mise à terre, le patron et ses hommes venaient de regagner leur demeure lorsque l'événement s'est produit. On suppose que l'incendie a été occasionné par la grande chaleur des cendres provenant de la machine à vapeur, laquelle avait longtemps fonctionné pendant la journée.

La promptitude des secours a été remarquable.

Signalons surtout les services rendus par le personnel et le matériel de la Halle au poisson. C'est grâce à cet établissement que l'on a pu se rendre maître de l'incendie. La chaîne qui était établie a largement pourvu aux besoins des pompiers.

Dans la même nuit, à trois heures environ, par un temps très sombre, une mer houleuse et une forte brise de S.-O. un bâtiment à vapeur voulut entrer au

port a été droisé, par les lames, sur la maçonnerie dite le « Fer à cheval », qui prolonge la jetée Est, et y est resté échoué.

Ce navire est le *Charles Dickens*, capitaine W. Knott; il était parti mercredi dernier, à six heures du matin, du port de Sunderland, avec un chargement de 1.153 tonnes de charbon, destiné à M. J. Driver-Roack, négociant à Boulogne.

L'équipage, composé de dix-huit hommes, a pu gagner la terre sans accident.

Depuis ce matin, on s'occupe du déchargement du *Charles Dickens* dont la situation au moment de la mise à la côte n'était rien moins que rassurante. Le charbon est jeté en tas sur le sable où il sera recueilli plus tard. L'important est, avant tout, de relever le navire.

Le *Charles Dickens* est un steamer en fer à hélice d'une valeur de 15.000 liv. sterl. (375.000 fr.) il avait déjà effectué vingt-huit voyages de Sunderland à Boulogne.

P. S. — Au dernier moment, l'affaire de l'échouement du *Charles Dickens* menace de prendre de très sérieuses proportions. Le malheureux navire que l'on vient d'essayer de renflouer est cloué par le travers du port, l'arrière à l'est au pied de la jetée, le beaupré sur les fascines de l'ouest.

Le canal est donc complètement obstrué. C'est le port de Boulogne fermé. Déjà le paquebot qui devait arriver cette après-midi, venant de Folkestone, a dû conduire à Calais ses voyageurs, l'entrée de nos jetées lui étant impossible.

On a pu craindre un instant que de grands malheurs ne vissent encore aggraver la situation. Au moment où il a coulé, le *Charles Dickens* avait à bord tout son équipage et de nombreux travailleurs. Plusieurs embarcations, entre autres le bateau de sauvetage de la Société Humaine et un galet dirigé par M. Fournier, pilote, ont pu recueillir tout le monde en quelques minutes, grâce à un zèle et un dévouement incontestables.

La mer soulevée par un violent coup de vent est des plus mauvaises. Les lames se brisent avec rage sur le navire coulé et rendent inutile tout essai d'entrée ou de sortie.

Au milieu des flots surgissent tristement quelques lambeaux de toiles suspendus au mât de misaine, la cheminée s'incline piteusement et l'arrière de la dunette disparaît à chaque instant couvert par les vagues furieuses.

Il va sans dire que l'on s'occupe déjà de prendre des mesures afin de faire cesser un semblable état de choses inouï dans nos annales.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille HOFFMANN-ROUSSEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle FLORENCE ROUSSEL, décédée à Wasquehal, le 7 novembre 1875, dans sa 67^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le mercredi 10 novembre, à 10 heures, en l'église de Wasquehal. Les vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, sur la Place. — Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, feront célébrer un obit le mardi 7 décembre, à 7 heures 1/2. — L'obit solennel du mois sera célébré le même jour, à 10 heures.

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mardi 9 novembre 1875, à 10 heures 1/4, pour le repos des âmes de Monsieur PHILIPPE-JOSEPH DAZIN, décédé à Roubaix, le 7 janvier 1857, à l'âge de 75 ans et 5 mois, et de Dame CATHERINE-SOPHIE BREDART, son épouse, décédée à Roubaix, le 27 octobre 1872, à l'âge de 83 ans et 5 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien assister au présent avis comme en tenant lieu. 9948

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 10 novembre 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. CONSTANT-HIPPOLYTE-DESIRÉ BOUVY, époux de Dame CAMILLE LIBERSAT, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1875, dans sa 54^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 10 novembre 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. CONSTANT-HIPPOLYTE-DESIRÉ BOUVY, époux de Dame CAMILLE LIBERSAT, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1875, dans sa 54^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 10 novembre 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. CONSTANT-HIPPOLYTE-DESIRÉ BOUVY, époux de Dame CAMILLE LIBERSAT, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1875, dans sa 54^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 10 novembre 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. CONSTANT-HIPPOLYTE-DESIRÉ BOUVY, époux de Dame CAMILLE LIBERSAT, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1875, dans sa 54^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 10 novembre 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. CONSTANT-HIPPOLYTE-DESIRÉ BOUVY, époux de Dame CAMILLE LIBERSAT, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1875, dans sa 54^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 10 novembre 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. CONSTANT-HIPPOLYTE-DESIRÉ BOUVY, époux de Dame CAMILLE LIBERSAT, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1875, dans sa 54^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 10 novembre 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. CONSTANT-HIPPOLYTE-DESIRÉ BOUVY, époux de Dame CAMILLE LIBERSAT, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1875, dans sa 54^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 10 novembre 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. CONSTANT-HIPPOLYTE-DESIRÉ BOUVY, époux de Dame CAMILLE LIBERSAT, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1875, dans sa 54^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 10 novembre 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. CONSTANT-HIPPOLYTE-DESIRÉ BOUVY, époux de Dame CAMILLE LIBERSAT, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1875, dans sa 54^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 10 novembre 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. CONSTANT-HIPPOLYTE-DESIRÉ BOUVY, époux de Dame CAMILLE LIBERSAT, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1875, dans sa 54^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

de bois. Les pluies diluviennes de la semaine ont tellement travaillé la maison de M^{me} Lafforgue que cette maison s'est effondrée avec un grand fracas. Dans la nuit de dimanche à lundi, rue du pont St-Pierre, le mur d'une maison isolée s'est également écroulé; il avait 7 m. de hauteur.

DÉVOUEMENT EXTRAORDINAIRE D'UN SERGENT DE VILLE. — Hier, dit la *Gazette des tribunaux*, un brave homme, chauffeur de son état, marié, père de deux enfants, et protégé par les meilleurs renseignements, comparaisait devant la 11^e chambre correctionnelle, sous la prévention d'outrage public à la pudeur.

Quel gros outrage à la morale a pu commettre ce brave homme? Ses explications vont nous l'apprendre. « Messieurs, dit-il, ça s'est passé à 9 heures du matin. »

M. le président: Oui, en plein boulevard Rochechouart, à cette heure, vous étiez déjà en état d'ivresse.

Le prévenu: Je vais vous dire, mon président; ça venait du reste de la veille; il me faut un rien pour avoir mon affaire; j'avais bu quelques verres, et ça m'avait mis complètement en ribote, si bien que le lendemain matin, étant sorti avec mon frère pour acheter un lit à mes enfants, il paraît que j'ai encore pris deux ou trois verres; mais si je sais où, je veux être débaptisé; ça s'est combiné avec le reste de la veille et j'étais absolument pochard.

M. le président: Expliquez-vous sur le fait qui vous est reproché.

Le prévenu: Mon Dieu, voilà... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire). L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute: « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il eût fini... » (Nouveaux rires).

Le prévenu: Ça c'est vrai, M. l'agent m'a caché au détroit de sa capote. (Rires bruyants). Il est certain que si j'avais été à jeun et si j'avais vu un individu comme j'étais, j'aurais fait ce que M. l'agent a fait à mon égard, preuve que je suis un homme de mœurs.

Le tribunal a condamné cet homme à 25 fr. pour le délit et à 5 fr. pour ivresse manifeste.

— On nous écrit de Berlin, le 3 novembre: Le bureau de statistique prussien vient de publier sur le mouvement des naissances, des mariages et des décès en Prusse, dans le cours de l'année 1874, des chiffres intéressants, que vous ne serez certainement pas fâchés de connaître.

La somme totale des naissances a été de 1,051,806, dont 542,640 garçons. En 1873 il y avait en tout 1,028,276 naissances. Il est donc né en moyenne en 1874, 2,883 enfants par jour. Dans ces 1,051,806 naissances, on en comptait 975,337 de légitimes et 76,469 d'illégitimes.

La plupart des naissances ont eu lieu en septembre, puis en février, puis en janvier. Les mois où il y en a eu le moins sont d'abord juin, puis mai. Berlin a vu naître, en 1874, 40,061 enfants, dont 20,622 garçons.

Le nombre des accouchements doubles a été dans tout le royaume de 12,714, celui des accouchements triples de 119, celui des accouchements quadruples de 1 seulement.

Les mariages, pendant cette même année, ont été en tout de 244,773, dont 13,106 pour Berlin. En 1873, il y avait en Prusse 252,872, ce qui accuse pour 1874 une diminution de 8,099. Il y a donc eu en moyenne, en 1874, 671 mariages par jour.

La majeure partie des mariages a eu lieu en septembre; viennent ensuite novembre, avril, mai, février, janvier, juin, juillet, décembre, octobre, août et mars. C'est en novembre 1873 qu'il s'est fait le plus de mariages.

Si, contrairement à une règle constante, il y a eu moins de mariages en octobre 1874 qu'au même mois des années précédentes, il faut l'attribuer à la loi concernant le mariage civil, laquelle est entrée en vigueur le premier octobre 1874.

Les décès en Prusse ont accusé, en 1874 un chiffre total de 692,907 personnes, dont 364,547 du sexe masculin. Il y a donc eu 46,343 décès de moins qu'en 1873.

Il est mort en moyenne en 1874, dans tout le royaume, 1,899 personnes par jour. La plupart des décès ont eu lieu en mars, puis en août et en décembre, où la moyenne journalière a été de 2,031 pour mars, de 1,968 pour août, et 1,958 pour décembre. Viennent ensuite novembre, février et décembre.

La moyenne quotidienne des décès pour les mois restants a été de 1,841 1/2. Le nombre des décès à Berlin a été de 29,231, dont 15,542 d'individus du sexe masculin.

Les accidents de chemin de fer accusent un chiffre total de 1,779, dont 627 ont été mortels ou ont eu des suites mortelles.

On a constaté 761 accidents dans les mines, borinages, etc., et, parmi ces accidents, 390 ont été suivis de mort. Le nombre des suicides a été cette même année, pour toute la Prusse, de 3,075, dont 2,527 personnes du sexe masculin. A Berlin seulement, le chiffre des suicides a été de 253.

On a constaté 761 accidents dans les mines, borinages, etc., et, parmi ces accidents, 390 ont été suivis de mort. Le nombre des suicides a été cette même année, pour toute la Prusse, de 3,075, dont 2,527 personnes du sexe masculin. A Berlin seulement, le chiffre des suicides a été de 253.

On a constaté 761 accidents dans les mines, borinages, etc., et, parmi ces accidents, 390 ont été suivis de mort. Le nombre des suicides a été cette même année, pour toute la Prusse, de 3,075, dont 2,527 personnes du sexe masculin. A Berlin seulement, le chiffre des suicides a été de 253.

On a constaté 761 accidents dans les mines, borinages, etc., et, parmi ces accidents, 390 ont été suivis de mort. Le nombre des suicides a été cette même année, pour toute la Prusse, de 3,075, dont 2,527 personnes du sexe masculin. A Berlin seulement, le chiffre des suicides a été de 253.

du château de Versailles, conformément à la résolution de l'Assemblée qui a ordonné des prières publiques à l'occasion de la reprise de ses travaux.

Les détachements de soldats appartenant aux différentes armes dont se compose la garnison de Versailles, formaient la haie dans la cour du château jusqu'à la chapelle.

Le président de la République, précédé et suivi d'une escorte de cavalerie, est arrivé à midi précis sur le seuil de la chapelle, accompagné de M. le général d'Abzac, de M. le colonel Bioze et des officiers de sa maison.

Le chapelain l'a reçu et lui a présenté l'eau bénite.

Le chapelain a également présenté l'eau bénite à M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui est arrivé, accompagné de tout le bureau de l'Assemblée.

Les deux présidents ont pris place au pied du chœur.

Mgr l'évêque de Versailles, après avoir été reçu par le clergé avec les honneurs épiscopaux, a présidé la cérémonie et prononcé une allocution.

M. le vice-président du conseil, accompagné de M. le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, et de M. Dufeuille, sous-chef de cabinet, le ministre de la justice, le ministre de la guerre, accompagné du général Grestoz, du commandant Garcin et des officiers composant son état-major, ainsi que tous les autres ministres assistaient à la cérémonie derrière le président de la République. Le bureau de l'Assemblée était placé derrière le duc d'Audiffret-Pasquier.

Une grande affluente de députés, appartenant aux différentes fractions de l'Assemblée, ainsi que de nombreux fonctionnaires parmi lesquels on remarquait le préfet de Seine-et-Oise, le secrétaire général de la préfecture et de nombreux officiers ont donné à cette cérémonie un éclat particulier.

LES VOLONTAIRES D'UN AN
Le *Journal des Débats* donne quelques détails sur les nouvelles dispositions réglementaires que le général de Cissey a cru devoir prendre pour fortifier l'institution du volontariat.

Désormais, les engagés conditionnels, qu'ils soient de première ou de deuxième année, seront tous, sans aucune exception, incorporés et soumis à toutes les obligations de service imposées aux hommes présents sous les drapeaux.

Ils seront, par suite, classés comme les simples soldats, dans les compagnies, escadrons ou batteries, vivront à l'ordinaire et logeront à la caserne.

Le ministre de la guerre a décidé qu'à l'avenir aucun changement d'armes et de corps ne pourrait avoir lieu que dans l'intérêt du service ou pour raison de santé dûment constatée.

Dorénavant, la tenue des engagés conditionnels sera la tenue réglementaire du corps; ils ne pourront, dans aucun cas, porter que des effets sortant du magasin; les règlements sur la discipline leur seront appliqués sans aucune modification, etc.

Petite bourse du dimanche 103.70
Turc 24.50

LA RÉUNION DE LA GAUCHE
La gauche républicaine s'est réunie aujourd'hui à Paris sous la présidence de M. Jules Ferry. La réunion était très nombreuse. La délibération a eu pour principal objet l'ordre de la dissolution qui s'ouvrira demain devant l'Assemblée.

MM. Le Royer, J. Favre, Langlois, Lepère, V. Leiranc, Lenôël, de Pressensac, Honoré Roux, Pascal Duprat, etc., y ont pris part. La gauche républicaine tiendra sa prochaine séance mercredi à 1 heure à Versailles et procédera dimanche prochain au renouvellement de son bureau.

UNE NOTE DE L'AMBASSADE OTTOMANE
L'ambassade ottomane communique la note rectificative suivante à l'Agence Haas:

« La date du 1/13 janvier 1887, indiquée comme devant coïncider avec la reprise des paiements intégralement en espèces dans l'article cinq du texte publié de la loi du 30 octobre 1875, pour création de 35 millions de livres turques en rente 5%, par application des mesures financières adoptées par la Sublime Porte, renferme un erreur glissée dans la transmission par la voie télégraphique. Cette date doit être rectifiée par la substitution de l'année 1881. »

Dépêches télégraphiques
Paris, 7 nov., 7 h. 49, s.
M. Guibal, député du Farn, est mort. M. Wolowski, député de la Seine, est très malade.

L'AFFAIRE SONZOGNO.
Frontière italienne, 6 novembre. On mande de Rome, le 5: L'audience est ouverte à midi 1/2. Lopez, un des avocats de Frezza, le dépeint comme un homme fantasque, exalté, adonné à la boisson, ayant cédé fatalement aux conseils de Farina, son ami d'enfance. L'avocat fait ressortir qu'ils sont presque frères. Pour Frezza, Sonzogno n'était qu'un espion autrichien, un ennemi de Rome, hostile aux projets de Garibaldi. Frezza, pour qui Garibaldi était un Dieu, crut, en assassinant Sonzogno, accomplir un acte héroïque et patriotique. Frezza est une victime de ses coaccusés: tel est le cri populaire. L'avocat Lopez invoque en conséquence l'indulgence des jurés à son égard.

UN NAUFRAGE.
Brest, 7 novembre. — Un navire Suédois chargé de liège, dont le nom est encore ignoré, s'est perdu cette nuit aux environs de l'île Molène.

ÉTAT-CIVIL DE VILLE-VALENTIN
Achènes, 8 novembre. — Deux navires de guerre anglais l'*Invincible* et le *Pallas* sont entrés dans le port du Pirée.

On entend ensuite l'avocat Giordano, un des défenseurs de Luciani. M. Giordano fait ressortir que les imputations descoaccusés contre Luciani sont très suspectes, comme toujours en pareil cas. Ceux-ci cherchent à atténuer leur propre responsabilité. Comment, par exemple, Armati, ami de Sonzogno et habitué des bureaux de la Capitale, aurait-il pris au sérieux les calomnies de Luciani contre Sonzogno? Il y a dans tout cela une cabale ourdie contre Luciani qui, dit-il, est innocent.

Quelques murmures se font entendre à la suite de ces paroles.

L'audience est levée à 6 heures. M. Giordano continuera demain sa plaidoirie. Il a déclaré qu'il parlerait trois heures.

DERNIERE HEURE
Paris, 8 novembre, 2 h. 30 s.
M. Wolowski va beaucoup mieux. Le gouvernement demandera probablement aujourd'hui l'unité des listes électorales.

Constantinople, 7 novembre.
M. Rachid Pacha est nommé ministre des affaires étrangères.

Raguse, 8 novembre.
Une masse de Monténégrins se rassemblent autour de Niksich.

SANTÉ A TOUS
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIERE
Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhées, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffement, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cœur et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelaure, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzur, M. le professeur Bonche, etc. etc.

Cure n° 65,311. — Verlan, le 28 mars 1866 — Monsieur, — Dieu soit béni! Votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que j'en avais plus que quelques mois à vivre, quand l'Estomac, enlevant de votre Revalescière m'a rendu la santé.

Cure n° 45,270. — PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

A. BRUNELIER, curé.
Cure n° 74,442. — Courmes, par Vence, (Alpes-Maritimes) juillet 1874. — Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur, la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec un plaisir que j'éprouvais dans tous mes membres. MEYFERT, curé.

Cure n° 68,413. — M. Lacan père, de 7 ans de Paralysie des jambes, des bras et de la langue.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 42 kil., 60 fr. Les Biscuits de Revalescière rafraichissent la bouche et l'estomac, calment les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — Revalescière chocolatée, rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. En boîtes de 12 tas. de 2 fr. 25; de 24 tassés, 4 fr.; de 48 tassés, 7 fr.; de 576 tassés, 60 fr. — environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de paye, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. D. P. à Roubaix, chez MM. Gollé, pharmacien au Grand-Place; Morelle-Bourgeois; Léon Darsoy, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing; et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co. Place Vendôme, 26, à Paris. — Evitez les contrefaçons. — Acceptez nos boîtes en blanc avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

POURQUOI SOUFFRIR
alors que pour se guérir, sans remède, sans purgation et à peu de frais, il suffit de faire usage de la *REVALESCIERE* de *WOLSKY*, brevetée s. g. d. g., perfectionnée comme goût et supérieure comme effet à tous les remèdes connus. Seul dépositaire à Roubaix, 4, place de la Mairie, s. M. GOLLÉ, pharmacien, droguiste, lauréat de l'École de pharmacie à Lille, et dans toutes les bonnes pharmacies du Nord. 8817

106, RUE NATIONALE, 106
(angle au Square Jussieu)
LILLE

MACHINES A COUDRE
Véritables Américaines
WHEELER & WILSON
Unique méd. d'or, Paris 1867
Unique croix de France-Joseph, Exp. 1875
VIENNE

Aucune véritable *WHEELER & WILSON* ne se trouve sans la marque de fabrique ci contre, qui se trouve sur le mouvement et sur le bâti.

La fabrication de *WHEELER & WILSON* a dépassé les 800,000 comme numéros d'ordre. Ne confondez pas avec des machines anciennes et défectueuses au dessous de 100 francs. Le numéro d'ordre supérieur sur 800,000, se trouvant sur la plaque, est une garantie pour l'acheteur de profiter des derniers perfectionnements.

Toutes les « SILENCIEUSES » ne sont que des imitations européennes de la véritable machine américaine *W. & W.*
Seul dépôt pour le Nord chez
M. SEELING
106, RUE NATIONALE, 106

AVIS DE VENTES JUDICIAIRES
FORACTIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

Publication légale
Messes de M^{re} DUTHOIT, notaire à Roubaix, et de M^{re} PAUL DE RENTY, avoué à Lille, rue d'Angletore, 19.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille.
VILLE DE ROUBAIX
Rue de Courtrai